

# **Excellence et innovation rurales. Outil Web de gestion des données et référentiel d'analyse des projets PER pour un développement territorial durable.**

Jean-Christophe Desconnets, US Espace, IRD  
Pierre Maurel, UMR TETIS, Cemagref/CIRAD/ENGREF  
Elodie Valette, CIRAD-ES, UMR TETIS, Montpellier F-34398 France  
Thérèse Libourel, LIRMM, Université Montpellier 2  
Jean-Philippe Tonneau, CIRAD-ES, UMR TETIS, Montpellier F-34398 France

Congrès joint de l'ERSA (European Regional Science Association, 47<sup>ème</sup> Congrès) et de l'ASRDLF (Association de Science Régionale de Langue Française, 44<sup>ème</sup> Congrès)  
PARIS - 29 Août - 2 Septembre 2007

Cette communication entend présenter les hypothèses et la méthode du projet proposés dans le cadre du programme de recherche évaluative sur les Pôles d'Excellence Rurale (PER) lancé par la DIACT en 2007. Les questions que pose l'évaluation des réponses à l'appel à projets PER semblent pouvoir se résumer à la question suivante, centrale : *pourquoi et en quoi les projets sont/ne sont pas innovants ?*

Pour répondre à cette question la recherche doit être une recherche basée sur l'analyse des dossiers de réponse (plus de 700 dossiers de candidatures pour 376 propositions labellisées) et sur l'accompagnement de la mise en oeuvre des PERs.

L'enjeu est bien de créer une base de données structurant les informations disponibles pour permettre leur traitement par les différentes équipes de recherche, impliquées dans une recherche évaluative des Pôles d'Excellence Rurale. A cet effet, nous répondons prioritairement à l'axe 5 de l'appel d'offres.

Le projet propose de créer un service Web dont le cœur est une base de données structurant les informations issues des dossiers de candidature PER pour permettre leur traitement par les différentes équipes de recherche, impliquées dans une recherche évaluative des PER<sup>1</sup>.

Nous proposons la création et l'exploitation de ce service, à partir d'une version adaptée de l'outil *MDweb*.

Le caractère novateur de l'outil *MDweb* réside dans la notion de référentiel sémantique et géographique, comme support à la structuration et à l'indexation des documents. Pour le programme actuel nous proposons de co-construire le référentiel adéquat avec les autres équipes et la DIACT à l'aide d'un outil web collaboratif et d'une méthode de travail de groupes (à définir).

Le service Web (de type Wikipedia) et la base de métadonnées sous-jacente seront conçues comme un outil permettant la discussion et le débat, notamment autour des critères d'évaluation et d'analyse des différents projets de candidature.

Ceci suppose la référence à un cadre de lecture et d'analyse des dynamiques territoriales des nouveaux espaces ruraux français, et implique ainsi la constitution d'un cadre théorique et méthodologique. L'option a été de construire ce cadre autour d'une réflexion critique sur les notions d'innovation et d'excellence, de compétitivité et de développement territorial et sur les interprétations qui en sont données.

La perception de la nature des pôles d'excellence chez les différents acteurs, si mise en perspective, argumentée et ancrée sur la réflexion territoriale récente devrait permettre d'éclairer les dynamiques

---

<sup>1</sup>L'utilisation de l'outil pourrait aussi permettre d'indexer ultérieurement des documents sur l'état d'avancement et l'impact des activités financées dans le cadre des PER.

rurales existantes, de vérifier la validité des zonages proposés (en particulier en les évaluant sous l'angle des articulations économiques et de solidarité... ) et de mesurer la pertinence des actions engagés tant du point de vue du contenu que des modalités de leur mise en oeuvre (gouvernance..).

C'est dans cette perspective d'un propos qui se veut critique des notions d'excellence et d'innovation, que nous proposons de construire la base de métadonnées, réalisée grâce à MDweb, outil dont je vous parlerai plus longuement tout à l'heure.

Dans ce contexte, le projet se propose donc de :

- a) Constituer un cadre théorique et méthodologique autour des notions d'excellence et d'innovation.
- b) Elaborer un référentiel sémantique et géographique du domaine (thésaurus)
- c) Personnaliser et adapter l'outil *MDweb* en collaboration avec les différentes équipes lauréates
- d) Mettre en oeuvre et administrer l'outil, en collaboration avec les équipes lauréates

Dans cette communication, marquant le début du programme, nous aborderons la méthodologie envisagée, les présupposés théoriques qui nous guident et les questionnements soulevés par la mise en oeuvre du thesaurus, les spécificités de l'outil *MDweb* et ses adaptations.

Le projet est à son tout début. Le but est aussi d'échanger avec vous, les autres équipes présentes, pour évaluer vos besoins et vos attentes... C'est une première étape collaborative.

### **Classer mais comment ? Une réflexion préalable sur les notions d'excellence et d'innovation.**

Un questionnement sur les notions utilisées est selon nous crucial pour la mise en place d'une indexation des données, etc. Classer c'est nommer, qualifier...Et comment qualifier l'innovation ? L'excellence ? Il nous faut passer par cette étape de qualification critique des concepts utilisés.

Excellence et innovation sont les maîtres mots de l'appel à projet de la DIACT pour la labellisation de PER. Ils sont aussi présents dans l'ensemble des appels d'offres/projets portés proposés par les pouvoirs publics, tant à l'échelle locale, nationale qu'europpéenne, mondiale. Cf. le sommet de Lisbonne en 2000 qui acte bien ce tournant vers « l'excellence territoriale »...sans que l'on sache toujours bien ce que cela recouvre, sinon l'instauration ou la reconnaissance d'une mise en compétition des territoires, et la nécessité pour chacun d'entre eux, à toutes les échelles, de valoriser ses ressources pour émerger du lot...

La perception et l'interprétation des termes d'excellence, d'innovation<sup>2</sup> ont sans nul doute orienté tout autant les réponses des porteurs de projet à l'appel d'offres à projets que l'évaluation des dossiers par les services de la DIACT.

Elle oriente plus largement le devenir des espaces ruraux français car elle propose une vision de la ruralité, de ses mutations, du développement économique et du développement territorial.

En ce sens, la réflexion autour de ces concepts nous apparaît centrale dans le cadre de la recherche évaluative proposée...si cette recherche a –parmi d'autres- l'ambition d'émettre un avis implicite ou explicite sur le caractère innovant ou non innovant, excellent ou non excellent des projets soumis et/ou retenus. Cette réflexion est aussi cruciale dans le cadre de l'indexation des dossiers. L'archivage n'est pas une action neutre.

#### *Compétitivité ou compétition ?*

La logique des « pôles d'excellence rurale » est celle des « pôles de compétitivité », et répond plus largement aux objectifs fixés par les sommets européens de Lisbonne (2000) et de Göteborg (2001) déjà évoqués. Elle acte la mise en compétition des territoires imposée par la mondialisation de l'économie et propose un développement économique fondé sur la valorisation de la singularité territoriale.

---

<sup>2</sup> L'anticipation de ce qui était attendu sous ces termes également : action performative du terme qui oriente l'action...

Mais le développement économique souhaité se doit d'être durable et d'intégrer d'une part les dimensions de solidarité et de cohésion sociale, et d'autre part celles de gestion et de protection des ressources naturelles. La première clé de lecture de l'excellence et de l'action des PER pourrait bien être la contribution à l'ensemble des objectifs du développement durable (économique, social et environnemental), dans leur synergie et/ou antagonisme.

#### *Pôles ou interterritorialité ? Rural ou intégration rural/urbain ?*

L'idée de « pôle rural » révèle une idée spécifique de l'aménagement de l'espace rural. L'appel à projets initial prend ainsi en compte « *des projets portés par des acteurs situés dans les communes situées en Zones de Revitalisation Rurale (ZRR), (...) ainsi que les communes qui ne sont pas situées dans une aire urbaine de plus de 30 000 habitants* ». Ce zonage exclut de fait nombre de périmètres de Pays en espace rural, d'espaces ruraux périurbains, même lointains. Par sa spécificité, il tend à concentrer l'action sur les territoires « isolés » des phénomènes urbains, en valorisant le rural, se fondant sur une opposition rural/urbain, largement remise en cause depuis le début des années 1980.

Ainsi, ce zonage implicite risque d'aller à l'encontre de la mise en cohérence et en synergie des acteurs ruraux : il favorise la compétition et l'émiettement de projets, là où une réflexion transversale et trans-territoriale serait souhaitable et plus conforme aux dynamiques d'espaces ruraux toujours plus influencés par l'urbain, et insérés dans des espaces fonctionnant le plus souvent à l'échelle du pays, du département et de la Région.

Cette question de la spécificité/complémentarité du rural par rapport aux centres urbains est une seconde clé de lecture et souligne les enjeux de continuum (urbain/rural) et des articulations entre échelles dans la cohérence de l'aménagement et du développement territorial. Comment peuvent s'articuler dans la réalité des projets mis en œuvre, les notions d'identité, de spécificité, de compétitivité, et celles de complémentarités et intégration ?

#### *Innovation relative ou universelle ?*

Cette difficulté se retrouve si l'on aborde la « mesure » du caractère innovant d'une pratique, d'un projet. Qu'est-ce que l'innovation territoriale ? Dans le contexte où le territoire fait ressource, elle peut être considérée comme le résultat d'une évaluation de ces différentes ressources (économiques, culturelles, patrimoniales) et de leur activation (Colletis, Pecqueur, 1993). Forte de cette définition, l'innovation se résume pourtant souvent à l'importation de modèles (de recettes) éprouvés avec succès en d'autres territoires, et largement relayés par les décideurs et les chercheurs eux mêmes. L'engouement pour les Systèmes Productifs Locaux au cours des années 1990 en est un exemple, sans que le succès de ces SPL ait néanmoins été complet. Le risque est grand d'une inadaptation des projets à la réalité territoriale. Les critères des « régions qui gagnent » (Benko & Lipietz, 1992 ; 2000) ne sont pas universels et la notion même implique l'existence de « régions qui perdent » (Côté et alii, 1995).

Une troisième clé de lecture de l'évaluation des PER est ainsi la pertinence des actions entreprises face aux « environnements » des territoires, environnements physiques (les ressources), humains, sociaux et institutionnels.

Dans cette perspective, il nous semble que l'évaluation des Pôles d'Excellence Rurale doive intégrer l'hypothèse, forte, que l'innovation est un processus relatif. L'innovation peut, alors, concerner toute pratique inédite qui modifie l'ordre territorial, local, établi. Il n'y a pas (peu) d'innovation universelle, et l'innovation externe n'est pas forcément ce qui fait changer les territoires, ce qui accroît leur attractivité, ce qui permet leur développement. Une opposition binaire innovant/non-innovant selon un axe projet simple/projet complexe, et s'appuyant sur la référence ou non-référence à des thématiques définies comme excellentes/innovantes ne nous semble pas suffisante.

Nous pensons qu'une approche contextualisée des projets est nécessaire, approche qui analysera leur réelle portée territoriale, sans références préétablies à des normes implicites ou explicites de ce que devrait être l'innovation en milieu rural. La non mobilisation des TIC n'est ainsi pas forcément un critère d'échec ou de non excellence. De la même manière, un simple projet très ciblé, n'engageant pas

le territoire en son ensemble, peut constituer un projet pertinent dans le contexte spécifique où il est mené.

Ce sont ces grandes orientations que nous souhaiterions discuter en partenariat pour disposer d'une grille de lecture pour l'indexation et le classement des dossiers de candidature des Pôles d'Excellence Rurale.

Pour ce faire, l'équipe du projet se propose dans un premier temps de préparer un « état de l'art » sur les notions abordées ci-avant, c'est-à-dire simplement une (re)lecture des différents courants de pensée sur la compétitivité, l'innovation et le développement territorial dans le cadre spécifique des territoires ruraux. Il vous sera alors proposé une ébauche de cadre d'analyse, qui, confronté à vos perceptions/convictions, facilitera la constitution du thésaurus de la base de métadonnées.

Les réunions d'échange (et par la suite l'outil web collaboratif) devraient permettre la confrontation des critères inspirés par les concepts d'excellence et d'innovation portés par la DIACT, de ceux compris par les porteurs de projet, à la lumière d'une réflexion élargie sur le développement territorial, et les notions de solidarité territoriale, d'innovation relative et de développement durable.

La définition du cadre d'analyse serait ainsi la première étape de la constitution de la base de méta-données.

### **MDweb : un outil collaboratif et évolutif de gestion des données**

La réflexion préalable qui vient d'être décrite servira à la constitution de la base de données, construite en collaboration avec les équipes lauréates et leur permettant d'accéder à partir de l'intranet « pôles d'excellence rurale.fr » aux différentes informations sur les projets de PER.

Les documents bruts initiaux seront classés et indexés<sup>3</sup>, puis seront progressivement complétés par les documents issus des résultats des équipes lauréates au fur et à mesure de l'avancement de leurs recherches évaluatives. L'outil comportera aussi des fonctionnalités collaboratives, à la fois pour l'élaboration initiale du thésaurus, puis pour les échanges entre les équipes. La base de données sera en effet accompagnée d'un interface de dialogue sur le web (de type wikipedia) conçu comme un outil de discussion et de débat - notamment autour des critères d'évaluation et d'analyse des différents projets de candidature, des critères d'excellence et d'innovation, de compétitivité et de développement territorial.

#### *Les métadonnées*

Pour répondre à ces besoins, nous proposons d'utiliser l'outil de catalogage MDweb (cf. encadré ci-dessous). Cet outil permet l'indexation et l'accès aux divers dossiers et documents des candidatures PER, accès reposant sur leur description et leur localisation grâce à des catalogues de métadonnées. Attention, il s'agit bien de métadonnées.

Le premier rôle attribué aux métadonnées à travers MDweb est la connaissance de la donnée et de ses caractéristiques. Les métadonnées sont donc des données qui renseignent sur la nature et les caractéristiques d'autres données auxquelles elles se réfèrent. De ce fait, elles peuvent contenir toute information liée à une donnée, *mis à part le contenu de la donnée elle-même*. Les métadonnées permettent autant d'inventorier (« faire une liste »), de documenter (« décrire les caractéristiques ») que de cataloguer (« classer selon divers critères ») les données. Outre ces rôles principaux assignés aux métadonnées, on peut identifier deux grandes utilisations des métadonnées : la recherche et l'accès aux données.

En bref, la base de métadonnées n'est pas une analyse des données contenues dans les différents dossiers. Elle permet la description et l'indexation des données. Elle est constituée d'un thésaurus constitué d'entrées thématiques qui permettent de localiser et de rechercher un ou plusieurs dossiers de candidature et d'y avoir accès (ici, de le télécharger par exemple).

---

<sup>3</sup> Avec des renvois possibles des documents entre eux.

### *Présentation de l'outil MDweb générique.*

MDweb est un outil de catalogage et de localisation de ressources (données et documents), accessible sur le Web. Il a été développé par des équipes montpelliéraines (IRD, LIRMM, Cemagref) et leurs partenaires (Région Languedoc Roussillon, OSS) dans le cadre de projets de recherche (Observatoire de la Désertification ROSELT et programme SYSCOLAG « systèmes côtiers et lagunaires » en Languedoc-Roussillon).

C'est un outil générique, open source (licence libre française CeCILL) qui s'appuie sur des standards internationaux de métadonnées (ISO 19115, CEN) et de communication (OGC).

Site principal de MDweb : <http://www.MDweb-project.org>

MDWeb est utilisé de manière opérationnelle dans des contextes institutionnels et thématiques variés, en France et à l'international : désertification (ROSELT), Gestion Intégrée des Zones Côtières (PRCM en Afrique de l'Ouest, SYSCOLAG en Languedoc-Roussillon), inventaire national sur l'environnement (SIA au Cap Vert), glaciologie-paléoclimatologie (Great-ICE IRD), hydrosystèmes (GIP Loire), risques naturels (Cemagref), développement territorial (SMBT sur le bassin de Thau, plusieurs Conseils Généraux et autres collectivités territoriales), ...<sup>4</sup>

Cet outil s'appuie sur la notion de métadonnées et l'utilise pour structurer et organiser la description des données que l'on veut cataloguer. Les métadonnées servent à décrire tant le contenu (la sémantique) du jeu de données que sa nature intrinsèque (caractéristiques spatiales, format). Elles portent sur :

- Résumé, mots clés, date, date de validité de la ressource (s'il s'agit de données numériques, de recensements, etc.)
- Sources, Langues, types de caractères (dans le cas de données de sources différentes)
- Emprise géographique, référentiel géographique, (localisation)
- Informations sur le producteur, le gestionnaire et le distributeur de la ressource, le format, la taille de la ressource

Il s'agit d'un outil paramétrable (grâce à un module d'administration) que nous pourrions donc adapter aux spécificités de ce programme pour décrire et indexer chaque projet PER et stocker les documents attachés à chaque projet. En consultation, cet outil permettra d'effectuer des recherches multicritères (critères géographiques via une interface cartographique, critères thématiques et géographiques via des thésaurus, critères par organismes, ...) pour accéder aux informations pertinentes sur les projets PER.

### *MDWeb et notre projet*

MdWeb nous permettra de classer et d'indexer chacun des documents relatifs aux dossiers PER. 3 tâches seront menées en ce sens :

- Définition des profils de métadonnées (en fonction des différents types de documents à indexer (ici : dossier évaluation, dossier projet, annexes, etc.), définition des critères de recherche (type, localisation, mots-clé, etc.)
- Création de la base géographique avec les entités nécessaires à créer (PNR, etc.)

---

<sup>4</sup> Afin de structurer les métadonnées utilisées pour référencer les jeux de données et permettre de rendre le catalogue ou la référence partageable par une autre application que celle qui la produit, les références des catalogues élaborés par MDweb s'appuient sur la norme internationale de métadonnées pour l'information géographique (ISO 19115). L'outil MDweb, grâce au schéma qui assure le stockage du dictionnaire de la norme, peut utiliser indifféremment n'importe quel standard pourvu qu'il soit structuré de manière hiérarchique. Par la suite, la communauté scientifique personnalise cette norme en créant un gabarit, ou « vue » de la norme. Les références du catalogue peuvent ainsi être saisies selon la structure décrite par ces gabarits.

- Mise en place du thesaurus (il y a des standards que l'on adaptera selon nos besoins) et de l'outil collaboratif

Techniquement, les adaptations porteront sur :

- les écrans de saisie/consultation : choix des éléments de métadonnées pertinents pour décrire les projets PER et leurs documents à partir de la liste générique des éléments de métadonnées de la norme ISO 19115 (NB : si certains éléments manquent, l'outil MDweb permet d'en ajouter), personnalisation des interfaces ;
- l'identification des relations entre les différentes données/documents à stocker et l'exploitation de ces relations dans les fonctionnalités de saisie/consultation pour améliorer le travail des équipes lauréates.
- le thesaurus : l'originalité de MDweb est de pouvoir créer progressivement un thesaurus ad-hoc. Ce thesaurus sert à contrôler les mots-clés utilisés pour l'indexation thématique et géographique des documents décrits, ce qui permet ensuite d'améliorer les recherches d'information. Nous prévoyons ici une construction collaborative du thesaurus en permettant aux équipes lauréates et à la DIACT d'ajouter des mots-clés à mi-chemin de l'avancement du projet<sup>5</sup>.
- la base des couches géographiques de l'interface cartographique : ajout de couches de référence (ex : limites administratives) pour le repérage cartographique, saisie de l'emprise spatiale de chaque projet PER. L'interface permettra de visualiser l'emprise géographique des différents PER et sera une des entrées pour accéder à leur fiche descriptive et aux documents associés<sup>6</sup>.

## Conclusion

Voici présentés succinctement les objectifs et la méthodologie de notre projet de recherche. Notons toutefois que l'enjeu premier (classer et indexer les dossiers de candidature PER) ne doit pas masquer un deuxième enjeu : la mise en collaboration des équipes de recherche. Cette mise en réseau s'opérera notamment via l'outil web collaboratif et les réunions de travail périodiques, prévues dans le cadre du Comité de Suivi du programme. La constitution d'un réseau de chercheurs autour des problématiques de l'excellence rurale, de l'innovation, des Pôles d'Excellence Rurale en particulier, est l'un des enjeux forts de l'appel à projets de recherche évaluative de la DIACT, enjeu auquel nous entendons ainsi contribuer, tant sur la forme que sur le fond.

---

<sup>5</sup>La saisie de données se fera en 2 fois (impossible en termes de temps et de coût de faire davantage). La possibilité d'une co-construction permanente du thesaurus supposera d'adapter les fonctionnalités actuelles pour arriver à un véritable outil autonome de construction collaborative. Un problème ici, au vu des différents projet de recherche, c'est que personne ne travaille sur TOUS les dossiers...il y aura donc mise à jour ou amélioration partielle en fonction des thématiques et emprises spatiales concernées.

<sup>6</sup> Les améliorations qui seront apportées à l'outil MDWeb à l'occasion de ce projet seront intégrées dans une nouvelle version de l'application diffusée sous licence libre. Cette nouvelle version pourra notamment être utilisée par la DIACT ou d'autres utilisateurs sur des projets similaires à celui-ci.